

7^e ASSEMBLÉE DE LOYE

DOSSIER DE PRESSE

29 / 30
SEPT
2018



Leurs savoir-faire sont différents mais leur envie commune : sortir de leur atelier pour se rencontrer et rencontrer le public.

C'est pourquoi, chaque année, les créateurs d'art qui composent l'Assemblée de Loye proposent un événement convivial durant tout un week-end, mêlant présentations, démonstrations, échanges... Environ 2.000 visiteurs y participent.

La 7^e édition se déroulera les samedi 29 et dimanche 30 septembre 2018 au « château » de Loye à Morogues.

L'Assemblée de Loye : l'association

L'Assemblée de Loye a été créée en 2012 par trois créateurs d'art.

Son objectif : promouvoir tous les savoir-faire locaux, qu'ils soient issus de l'artisanat d'art, de la création d'art, des arts vivants ou de la gastronomie.

Depuis le départ, la Chambre de métiers et de l'artisanat la soutient.

Environ 35 bénévoles constituent aujourd'hui l'Assemblée de Loye, dont la majeure partie vit dans le Pays-Fort (le reste, plus largement dans le Cher et un peu dans l'Indre et la Nièvre).

Le bureau est composé de : Nathalie Poupard (présidente – relieuse d'art à Morogues), Alain Pelletier (vice-président – créateur de luminaires à La Borne), Nicole Crestou (secrétaire – céramiste à Morogues) et Stéphane Dampierre (trésorier – céramiste à Morogues).

L'Assemblée de Loye : l'événement

L'Assemblée de Loye organise un week-end du même nom une fois par an, au « château de Loye » qui l'a vue naître, à Morogues.

Le site en lui-même vaut la visite : il s'agit d'une métairie du XVIII^e siècle, construite sur une ancienne place forte. Une véritable porte ouverte à la fois sur le Pays-Fort, le Sancerrois et la vallée de Bourges. La vue est imprenable !

Les 30 créateurs d'art installent leurs stands dans les granges et dans la cour, pour exposer leurs œuvres. Beaucoup assurent des démonstrations.

Des associations et des habitants de Morogues participent au montage-démontage, prêtent du matériel, gèrent le stationnement, la buvette... dans une ambiance conviviale et familiale !

Une déambulation musicale ponctue tout le week-end.

Enfin, les visiteurs peuvent se restaurer et se rafraîchir sur place grâce au *salon de thé-biscuiterie Basta* et aux *Traiteuses* qui assureront tout le week-end une petite restauration bio et locale, ainsi qu'un repas le samedi soir et le dimanche midi.

Les nouveautés de la 7^e édition

L'Assemblée de Loye débutera **le samedi après-midi** (les précédentes éditions débutaient le samedi matin). L'horaire du dimanche matin a été avancé à 10 heures (contre 11 heures lors des précédentes éditions).

Un repas sera proposé le samedi soir, en plus du repas habituel du dimanche midi. Ils seront assurés par *Les Traiteuses* et seront servis sur réservations.

Pas de concert le samedi soir, mais **une déambulation musicale** tout au long du week-end, animée par le duo *Vertigo*.

Des créateurs d'art exposeront **pour la première fois à Loye** ; ils sont indiqués en italique dans la liste complète ci-dessous :

Lucienne Adolf – Créatrice de bijoux au naturel
Assad Alnassar () – Mosaïste de bois*
Josiane Chevalier () – Céramiste*
Dominique Coenen () – Sculptrice*
Nicole Crestou () – Céramiste*
Romain Daloux () – Coutelier-forgeron*
Lisa Derevycka – Photographe
Jean-Marie Durand – Photographe animalier
Clémence Fargues – Conservatrice-restauratrice d'oeuvres d'art
Charlotte Gauthier – Maroquiniste
Marie-Odile Gence () – Couturière*
Evelyne Leblet – Modeliste
Olivier Leclerc () – Ferronnier*
Pascale Le Gouil () – Peintre-décoratrice*
Brieuc Lefebvre – Fer et bois
Laurent Lelache – Menuisier, ébéniste d'art
Serge Mallet () – Vannier*
Isabelle Martin () – Photographe*
Aurélie Plessis () – Tatoueuse*
Nathalie Poupard () – Relieuse d'art*
Éric Raoult () – Coutelier*
Anne Reverdy – Céramiste
Claire Salin – Ébéniste et laine
Emilie Sauvage () – Créatrice en feutre*
Marie Teyssou – Tapissière
Sophie Trumeau () – Sculptrice métal*

(*) Créateur-trice assurant une démonstration.

Pour la première fois, **l'entrée sera payante** (1 euro), afin de couvrir les frais de l'association (communication, animation...).

Zoom sur : le duo Vertygo



Le duo *Vertygo* animera l'Assemblée de Loye tout le week-end.

Créé en 2014, il se compose de Magali Bardou à la clarinette et de Stéphane Pacyna à la guitare. Leurs points communs ? L'amour pour les musiques nomades, qui voyagent dans le monde entier, comme celle des Manouches, par exemple.

Tous deux ont étudié le répertoire classique dans un conservatoire, avant de se tourner vers le jazz et, plus largement, les musiques improvisées. Tous deux ont multiplié les expériences, en liant notamment leur musique au théâtre. Tous deux jouent depuis quelques années des airs des Balkans et des Klezmers.

Ils se sont rencontrés en 2013 sur les rives de l'Auron à Bourges. Ils ont d'abord arrangé le répertoire qu'ils avaient en commun avant de composer, et d'enregistrer un premier album « Le refuge » en 2017.

Plus d'informations sur le site Internet : <http://vertygo.wixsite.com/vertygo/>

Le programme complet

Samedi 29 septembre de 14 h à 22 h :

- 14 h : ouverture de l'exposition.
- 17 h : vernissage.
- 19 h 30 : repas complet bio et local par *les Traiteuses* (tarif : 15 euros ; réservations auprès de Loul au 06.63.60.01.84.).

Dimanche 30 septembre de 10 h à 18 h :

- 10 h : ouverture de l'exposition.
- 12 h 30 : repas complet bio et local par *les Traiteuses* (tarif : 15 euros ; réservations auprès de Loul au 06.63.60.01.84.).
- 17 h : tirage de la tombola des métiers d'art.
- 18 h : fin de l'exposition.

Les deux jours :

- buvette
- salon de thé et biscuiterie *Basta*
- petite restauration locale et bio par *Les Traiteuses*
- déambulation musicale par le duo *Vertigo*

La tombola

Tout au long du week-end, sur les stands, les visiteurs pourront acheter des tickets de tombola (tarif : 2 euros le ticket).

En jeu : une pièce d'un des créateurs d'art présents, d'une valeur de 150 à 200 euros. Les visiteurs participants choisissent leur pièce avant de glisser le ticket dans une urne.

Le tirage au sort se déroulera le dimanche à 17 heures.

Une occasion de soutenir la création d'art locale et l'Assemblée de Loye !

Informations pratiques

- Le lieu-dit Loye se situe sur la commune de Morogues, sur la route des Aix-d'Angillon.

- Entrée : 1 euro.

- Renseignements pour le public et les créateurs : Nathalie Poupard au 06.89.29.24.20.

- Retrouvez les créateurs d'art participant à la 7^e édition de l'Assemblée de Loye, jour après jour, présentés sur la page Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/assembleedeloye>

CONTACTS MÉDIAS :

Fanny Lancelin au 07.85.28.85.66. ou fanny.lancelin@siberry.fr